

♥ Voici venu le temps de faire le bilan de ce nouvel exercice pour notre association. Comme toujours, il y a des projets en cours, des choses qui marchent et d'autres non, des espoirs et des regrets mais toujours la fierté de conduire un groupe dont l'objectif essentiel est d'apporter de l'aide.

Cette année, les deux projets principaux ont été la création du document sur les indemnités journalières et l'obtention du statut d'association d'intérêt général.

Le document indemnités journalières est en cours de rédaction. Je m'y suis attelé cet été et je l'ai articulé en trois parties : la première établit un état des lieux et présente certaines définitions, la seconde présente les témoignages que nous avons reçus suite au document publié dans la presse, envoyé par les centrales, l'Ordre et la CARPV et la troisième détaille les pièges à éviter lors de la souscription d'un contrat.

Cette troisième partie en particulier a été rédigée grâce à la collaboration d'un courtier d'assurances qui nous a fourni un questionnaire particulièrement intéressant, destiné à l'origine aux kinésithérapeutes, mais tout à fait adaptable à notre profession. Ce courtier participe également aux corrections. Il est à noter que ce travail s'effectue sans aucune contrepartie, si ce n'est d'être cité dans les remerciements.

Il est difficile de déterminer avec précision quand ce projet trouvera son aboutissement, mais j'espère pouvoir le finaliser courant 2017. Cela constitue toutefois un gros travail et je remercie Edith Graff d'avoir bien voulu relire le premier jet et apporter ses critiques constructives.

En ce qui concerne l'obtention du statut d'association d'intérêt général, une demande de rescrit fiscal a été effectuée en août 2016. L'administration fiscale dispose d'un délai de six mois à réception du document pour demander des pièces supplémentaires ou refuser la demande. Passé ce délai, donc après le 17 février 2017, Vétos-Entraide pourra délivrer des reçus fiscaux avec, pour les donateurs, la possibilité de déduire 40 % de leur dons des revenus imposables.

Il faut également signaler que notre webmaster a entrepris de constituer un dossier autour de l'e-réputation. Les difficultés croissantes rencontrées par plusieurs confrères diffamés sur les réseaux sociaux motivent parfaitement ce nouveau projet.

Peu de publications dans la presse sur cet exercice 2015-2016 : surtout le blog de la Semaine où nous avons toujours colonnes ouvertes. Il faut bien avouer que nous en profitons peu. Il serait sans doute intéressant d'établir que nous nous engageons à rédiger un article selon une fréquence donnée (tous les 2 mois ?) mais encore faudrait-il qu'il y ait des volontaires pour la rédaction...

Nous assurons toujours la présence sur les quatre congrès nationaux : AFVAC, AVEF, SNGTV et France-Vet. Il est à noter que, malgré l'indemnisation mise en place pour le temps passé, les volontaires, notamment pour l'AVEF et la SNGTV, ne sont pas légion, probablement essentiellement parce que nous ne comptons aucun vétérinaire équin et peu de ruraux dans nos rangs : il n'y a donc pas d'intérêt éventuel pour les conférences de ces congrès.

Vétos-Entraide a également été représentée lors de la soirée annuelle du Club Vétérinaires et Entreprise à l'école d'Alfort en décembre 2015 et le sera à nouveau cette année. Notre présence dans les écoles est très importante et nous ne pouvons que remercier vivement Laurent Jessenne de penser à inclure notre association dans cet événement.

De même, grâce à la proposition de Françoise Bussiéras, Jacques Carreau est intervenu lors des Rencontres Etudiantes Vétérinaires à Biarritz en début d'année 2016.

L'Espace d'Ecoute fonctionne toujours bien. Une formation a eu lieu en septembre 2016 (donc sur



# vétos-entraide

Un lien solidaire entre vétérinaires

l'exercice suivant) et nous comptons désormais un écoutant « actif » supplémentaire. Il y a donc neuf écoutants actifs, dont six sur la ligne téléphonique et un écoutant « inactif », nous l'espérons de manière provisoire. Le bilan d'Ecouter montre que le nombre d'appels reste stable et les écoutants assurent la veille téléphonique et par mail sans problème particulier. La répartition entre téléphone et mails est toujours à peu près égale. La majorité des appels concerne le relationnel entre collaborateurs, associés, employeurs et employés. Pas mal de jeunes vétérinaires nous contactent pour exprimer la perte de confiance en eux. Bien entendu, les motifs d'appels sont souvent multiples.

En ce qui concerne l'administration, je trouve qu'il y a une meilleure réponse globale des administrateurs sur les sujets évoqués par mail. A l'heure actuelle, seuls trois administrateurs ne s'expriment jamais, une qui ne s'est jamais exprimée et dont on ne sait toujours pas si elle reçoit les mails, un qui gère uniquement le fonctionnement des listes et une qui s'est mise en retrait en début d'année 2016.

Le tableau d'occupation des administrateurs, mis en place dans la Dropbox à la fin de l'année 2015 est toujours aussi peu rempli. Je soupçonne que, pour la plupart d'entre nous, l'importance de ce tableau n'apparaît pas clairement ce qui fait que la motivation pour le remplir fait défaut. De fait, le but essentiel était de fournir à l'administration fiscale, afin d'appuyer notre demande d'obtention du statut d'association d'intérêt général, une valorisation du bénévolat en chiffrant financièrement le temps passé à la gestion de l'association. La demande étant maintenant effectuée, je pense que la tenue du tableau est devenue facultative. Il conviendra de le réactualiser si l'administration fiscale se manifeste avant février 2017.

La réfection du site est également un sujet délicat. Rappelons qu'il avait été décidé en AG l'an dernier de faire appel à un prestataire extérieur afin de changer radicalement l'apparence du site et le moderniser. Une réunion en petit comité avait même eu lieu au préalable afin de mettre en place les idées directrices de cette refonte. Cependant, notre webmaster s'est montré peu favorable à ce projet : il n'a pas souhaité participer à cette réunion et a entamé de son côté un ensemble de modifications qui, tout en constituant une indéniable avancée, ne correspondent pas à ce qui avait été décidé en AG.

Ma réflexion sur cette situation est la suivante : si je considère qu'il est important d'avoir un site moderne et attractif, je ne souhaite pas me séparer de l'actuel webmaster qui assure parfaitement la maintenance aussi bien du site que de la page FaceBook et fait preuve d'une réactivité sans faille. Le refus des modifications apportées et le recours à un professionnel extérieur pourrait entraîner le départ du webmaster alors que sa gentillesse et sa disponibilité sont reconnues de tous. Un débat sur la question sera sans doute encore nécessaire, notamment pour estimer si le site actuel est satisfaisant ou non.

J'ai déjà loué abondamment la qualité de notre trésorière. Nos comptes sont parfaitement gérés et le système de relances mensuelles mis en place récemment semble porter ses fruits : avec 130 adhérents, nous revenons à un niveau parmi les meilleurs depuis la création de l'association.

Notons tout de même que nous avons toujours autant de difficultés avec la BNP, le dernier exploit de la banque étant d'avoir annulé la carte bancaire de l'association. Personnellement, je serais favorable à un changement de banque ; le recours à une banque à distance me paraîtrait plus judicieux du fait du fonctionnement de l'association. Nous n'avons pas besoin d'agence physique, la localisation constituant même plutôt un handicap.

Nous avons évoqué lors de l'AG 2015 la possibilité de proposer à nos adhérents un système de prélèvement automatique renouvelable : le choix d'une nouvelle banque pourrait s'articuler autour

de la facilité de mise en place d'un tel système.

Il faut préciser que nous avons la chance d'avoir un solde bancaire confortable. Cela peut nous donner la possibilité d'investir dans des actions futures. Le projet sur les indemnités journalières nous donnera l'occasion de présenter un document de qualité en faisant appel à un prestataire extérieur, que ce soit pour la PAO ou pour l'impression. La limite pour la réalisation des projets est plutôt la main d'oeuvre disponible que le budget. A ce sujet, il serait bon de recruter pour aider au fonctionnement de l'association.

Parmi les futurs projets, je propose de mettre en place une forme de « tutorat » (le mot est entre guillemets en attente de mieux) entre les jeunes diplômés et des vétérinaires installés depuis, je dirais au moins dix ans. Il s'agirait de donner la possibilité au jeune vétérinaire d'avoir quelqu'un à contacter en cas de besoin d'aide, que ce soit sur un plan scientifique ou administratif.

Autre suggestion : la création d'un leaflet simple (4 pages maxi) avec un bon d'adhésion détachable pouvant être distribué notamment lors des congrès. L'actuelle feuille A4 n'est pas pratique, et peu « sexy ». Par ailleurs, la présentation de l'association peut être plus succincte.

En janvier 2016, nous avons reçu un chèque de 4 000 euros de la part du laboratoire Bayer en règlement des frais de la formation à l'écoute dispensée en janvier 2015, en partie pour les délégués médicaux du laboratoire. Je tiens à remercier les dirigeants du laboratoire, et en particulier Thierry Demonceau qui a initié le projet.

Je laisse maintenant la secrétaire et la trésorière nous exposer d'une part le bilan détaillé de l'Espace d'Ecoute, d'autre part le bilan financier. Nous entamerons ensuite le débat sur les questions évoquées précédemment.

Je vous remercie.